



Assurons
un monde
plus ouvert

Anticipa

santé & prévoyance complémentaire

Référencée par votre Ministère



Communication à caractère publicitaire

vosre complémentaire santé et prévoyance tout en un.

Trouver la bonne complémentaire santé et prévoyance n'est pas chose simple. C'est pourquoi, avec ANTICIPA nous avons fait le choix de vous faciliter la vie. ANTICIPA associe toutes les solutions qui permettent de prendre soin de vous :

- **L'assurance complémentaire santé* et prévoyance*** ;
- **L'assistance*** ;
- **Les services à la personne***.

Faire le bon choix n'a jamais été aussi facile

Oubliez les démarches fastidieuses, nous vous proposons une solution simple,
100% digitale.

Emploi du temps chargé, manque de temps pour rechercher votre couverture complémentaire ? Avec ANTICIPA, vous trouverez facilement sur notre site internet les informations sur les garanties proposées, et pourrez obtenir un **tarif (devis en 3 minutes)** qui vous sera transmis quasi instantanément par mail. Vous aurez le choix entre **3 formules de garanties** pour couvrir au mieux vos besoins. Enfin, si vous souhaitez adhérer, vous n'aurez pas de déclaration d'état de santé à remplir.

Avec la carte de tiers payant ANTICIPA, nos assurés n'avancent aucun frais pour leurs médicaments, et leur ministère prend en charge une partie de la cotisation de leur contrat santé (forfait mensuel de 15€ depuis janvier 2022).

Bon à savoir

Vous êtes déjà assuré(e) en santé depuis plus de 12 mois et vous souhaitez changer pour rejoindre ANTICIPA ?

Rien de plus facile, il suffit de nous mandater et nos conseillers s'occupent des démarches pour résilier votre contrat complémentaire santé actuel.



Toujours auprès de vous dans les moments difficiles

En adhérant à ANTICIPA, vous bénéficiez aussi d'une protection en cas de coup dur.

En cas d'arrêt de travail de plus de 3 mois, vous pourrez percevoir des indemnités journalières* pour faire face à vos dépenses quotidiennes.

ANTICIPA va plus loin pour vous protéger vous et vos proches, avec une couverture complète incluant également :

- **Une rente temporaire* en cas d'invalidité permanente ;**
- **Un capital en cas de décès* ou de perte totale et irréversible d'autonomie***

Une aide au quotidien

Etre prévoyant en adhérant à ANTICIPA c'est bien, mais prendre soin de vous est tout aussi important. Avec ANTICIPA, sont inclus des garanties d'assistance* et des services* pour vous accompagner au quotidien, **et ce dès l'adhésion.**

* Les garanties et les montants de prises en charge varient selon la formule choisie. Il convient donc de se reporter aux dispositions de la notice d'information ANTICIPA Prévoyance. Dans tous les cas, le montant de l'indemnité journalière versée par CNP ASSURANCES, augmenté des prestations en espèce de l'administration ou de toute autre indemnité, ne peut être supérieur à la perte de revenus subie par l'assuré.



Focus sur la téléconsultation

Vous avez des difficultés pour consulter votre médecin, nous mettons à votre disposition le service de téléconsultation. **Vous pourrez consulter à distance un médecin (plus de 25 spécialités disponibles)** qui vous délivrera une ordonnance si besoin. Vous n'aurez plus qu'à vous rendre à la pharmacie pour obtenir vos médicaments.

Bon à savoir

Toutes nos prestations d'assistance* et services* sont incluses à votre contrat et accessibles dès l'adhésion.

Vous avez besoin de changer de lunettes ? Notre réseau d'opticiens Kalixia est présent partout en France, et vous apporte un service de qualité avec des tarifs avantageux.

Vous êtes hospitalisé ou immobilisé à votre domicile ? Nous sommes à vos côtés pendant cette période difficile avec nos services d'aide à domicile, portage de repas, de courses, garde d'enfants ou d'animaux de compagnie...

* Dans les limites des prestations. Il convient donc de se reporter aux dispositions de la notice d'information Assistance et Services



Les 3 bonnes raisons de choisir ANTICIPA

Une appartenance à la sphère publique :

CNP Assurances fait partie du grand pôle financier public et est détenue à 100% par La Banque Postale.

CNP Assurances est un acteur de référence de l'assurance de personnes en France, en Europe et au Brésil. Assurance vie, retraite, emprunteur, prévoyance, santé, services...

Retrouvez-nous sur <https://www.cnp.fr/particuliers>

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Youtube](#) et [Instagram](#)

La technologie au service de l'utilisateur :

Une expérience 100% digitale sur notre site internet, dès la prise de renseignements, et pendant toute la vie de votre contrat :

- Présentation de l'offre, des garanties ;
- Evaluation des besoins, devis et adhésion en ligne ;
- Possibilité de joindre un conseiller dédié par téléphone
- Suivi de vos demandes de remboursement depuis votre espace adhérent ;
- Accès à notre simulateur de remboursements de frais de soins de santé.

Le saviez-vous ?

Vous avez des questions et vous ne trouvez pas les réponses, vous avez besoin d'être guidé dans le choix de la formule la plus adaptée ?

Avec ANTICIPA, nous avons pensé à tout : des conseillers dédiés sont à votre disposition pour vous accompagner.

CNP Assurances référencée par votre Ministère :

Depuis 2018, votre ministère nous accorde sa confiance en ayant référencé CNP Assurances et son offre ANTICIPA. Vous avez ainsi la liberté de pouvoir comparer et de choisir librement votre assurance complémentaire santé et prévoyance référencée.

**Retrouvez tous les détails de l'offre Anticipa
sur <https://anticipa.cnp.fr>**



Une question ?

**Contactez-nous par téléphone : 01 84 25 04 24
(du lundi au vendredi de 9h à 20h) Coût d'un appel local
ou par mail : contact@anticipa.cnp.fr**

Octobre 2024

**Assurons
un monde
plus ouvert**

